

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 8 MARS 2023

**OBJET / GAIA : Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Date de convocation / Deialdiaren data : 2 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarrien kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / hor zirenak : 22

Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-trois, le 8 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Peio Etcheleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Robert Poulou, adjoint, Mme Corinne Othatceguy, Jean-Jacques Lassus, Mme Maud Gastigard, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Nathalie Aïçaguerre, conseillers municipaux.

Procuration : M. Robert Poulou à Mme Bernadette Remeau, Mme Corinne Othatceguy à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Maud Gastigard à Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Sébastien Carré à M. Christian Devèze, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. Goytino, adjoint, propose au Conseil municipal d'adhérer à la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, élaborée par le Conseil des communes et régions d'Europe. Il s'agit ainsi d'affirmer l'engagement de la ville de Cambo-les-Bains pour promouvoir l'égalité et sa volonté de lutter contre les stéréotypes de genre dans ses divers domaines de compétences et d'interventions.

Cette charte est aujourd'hui signée par 2005 collectivités territoriales en Europe dont près de 300 en France, dont le Département des Pyrénées-Atlantiques depuis 2013, la Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis 2017 ou plus récemment la ville de Bayonne.

En signant cette charte, la ville de Cambo-les-Bains s'engage à mettre en œuvre sur son territoire les orientations préconisées en matière d'égalité et s'insère dans un réseau européen de collectivités territoriales.

La signature de la charte implique l'obligation d'élaborer et d'adopter un plan d'action pour l'égalité dans un délai ne pouvant excéder deux ans après la signature.

Ce plan d'action pour l'égalité présente les objectifs et les priorités de la Ville, les mesures qu'elle compte adopter et les ressources affectées afin de rendre effective la Charte et ses engagements. Bien entendu, le plan d'action de la commune prendra en compte celui élaboré par la Communauté d'Agglomération Pays Basque, pour décliner sur le territoire communal les actions préconisées (exemple : campagne de communication).

L'élaboration de ce plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes fera l'objet de consultations et d'échanges préalables, notamment de la commission extramunicipale dédiée à l'égalité femme/homme.

La signature de la Charte engage, par principe, la ville de Cambo-les-Bains à participer au système d'évaluation européen permettant de suivre les progrès de la mise en œuvre de cette charte et à favoriser les échanges de savoirs et de savoir-faire au sein du réseau.

Où l'exposé de M. Goytino et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Jean-Paul Eyherachar**  
Saioko idazkaria



**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza